



Association canadienne des chefs de police

Appuyer les professionnels du secteur policier par un leadership policier novateur et inclusif afin de promouvoir la sûreté et la sécurité de tous les Canadiens.

Le 8 février 2024

Déclaration de l'ACCPC : Les chefs de police du Canada affirment que la lutte contre les vols de véhicules implique la lutte contre le crime organisé

L'Association canadienne des chefs de police (ACCPC) apprécie l'occasion qui lui a été donnée de collaborer avec des représentants du gouvernement fédéral et d'autres acteurs du secteur pour s'attaquer aux complexités du crime organisé. Ce sommet s'est concentré sur le vol de véhicules et sur le rôle joué par le crime organisé dans l'exploitation de la sécurité portuaire au Canada pour servir ses intérêts. L'ACCPC estime que la police et les forces de l'ordre doivent être impliquées dans la résolution de ce problème. L'ACCPC demande au gouvernement fédéral d'investir des ressources supplémentaires pour combler les lacunes qui ont permis à ce problème de croître de façon exponentielle; en particulier, le manque de capacité de l'Agence des services frontaliers du Canada (ASFC) à répondre à ce problème de concert avec les forces de l'ordre.

Ce problème n'est pas nouveau. Les groupes criminels organisés sont impliqués dans les vols de véhicules depuis des décennies. Il existe des cas bien documentés de groupes criminels organisés faisant passer en contrebande des véhicules volés dans des conteneurs d'expédition à destination de l'étranger qui remontent aux années 1990. Ce qui a changé depuis, c'est l'ampleur du problème.

L'ACCPC reconnaît qu'une attention immédiate doit être accordée aux activités du port de Montréal. Ce port est utilisé pour exporter des véhicules volés provenant du sud de l'Ontario, en particulier de la région du Grand Toronto, ainsi que des véhicules volés au Québec, à Montréal et dans les environs. Cependant, il ne faut pas se limiter à cela. Les groupes criminels organisés s'adapteront.

Une grande partie de l'industrie du transport maritime au Canada dépend du transport intermodal international. Les envois intermodaux internationaux sont transportés dans des conteneurs de 20 ou 40 pieds. Lorsque les envois intermodaux internationaux voyagent entre les transporteurs maritimes, les camions et les trains, le produit demeure dans le même conteneur pendant toute la durée du voyage. Se concentrer sur l'activité du port de Montréal ne résoudra pas le problème. Outre Montréal, il existe des ports à Québec et à Port-Cartier qui transportent également des marchandises et des cargaisons le long de la voie maritime du Saint-Laurent jusqu'à l'Atlantique. Les grands ports de Vancouver et de Prince Rupert servent également de porte d'entrée vers le nord-ouest du Pacifique et l'Asie.

À l'heure actuelle, la sécurité portuaire consiste en une panoplie d'agences policières fédérale, provinciales et municipales disposant de ressources limitées. Selon les régions, la coordination entre la police et l'ASFC n'est pas non plus uniforme.

Les chefs de police du Canada sont unanimes pour réclamer une réponse mieux coordonnée qui transcende les juridictions municipales ou provinciales. Les services de police fédérale, provinciales et municipales collaborent bien pour perturber et démanteler les groupes criminels organisés impliqués dans cette activité. Cependant, les ressources policières sont surchargées. Les événements d'ordre public sous forme de protestations et de manifestations ont considérablement augmenté au cours des dernières années et nécessitent d'importantes ressources policières pour assurer leur gestion. Les services de police, avec le soutien des gouvernements fédéral et provinciaux, ont également consacré des ressources considérables à la lutte contre la criminalité liée aux armes à feu. Pour s'attaquer aux groupes criminels organisés impliqués dans les complexités du transport maritime intermodal international, il faudra investir davantage à long terme dans les domaines suivants :

1. Renforcer la sécurité portuaire et les mécanismes de contrôle afin d'empêcher l'exportation illégale de véhicules volés.
2. Améliorer l'échange de renseignements et la coordination opérationnelle
 - Il existe actuellement une bonne coordination opérationnelle et un bon échange de renseignements entre les polices locales, provinciales et fédérale dans le sud de l'Ontario et au Québec. Toutefois, les possibilités d'étendre la coordination opérationnelle et l'échange de renseignements avec l'Agence des services frontaliers du Canada (ASFC) sont limitées.
 - La coordination opérationnelle et l'échange de renseignements avec l'ASFC sont également limités dans d'autres régions du pays.
3. Mettre en œuvre des solutions technologiques avancées pour localiser et récupérer les véhicules volés.

Pour s'attaquer à ce problème, il faut également inclure l'industrie de la construction automobile, l'industrie du transport maritime et le secteur de l'assurance afin d'identifier les possibilités permettant de tirer parti de la technologie et de l'innovation pour créer un environnement qui dissuade le crime organisé de s'impliquer dans le vol de véhicules.